

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20260629-D202667-DE
Reçu le 01/07/2026



Délibération : D2026-6-7

L' an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 23 juin 2026

Présents : 17

Présents : Mesdames Béatrice COURTEL, Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Stéphanie DULAC, et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 18

Excusé(s) : Mesdames Manitraritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Bénédicte MONTEGU et Angélique VAZART

Objet :

Secrétaire de Séance : Monsieur Franck INGREMEAU

Budget Commune :
Attribution de subvention à
l'Amicale des Donneurs de
sang

L'Amicale des Donneurs de Sang organise en moyenne une collecte par an sur la commune de Dirac. Madame le Maire précise que le jour de la collecte de sang sur la commune, la salle des fêtes est gracieusement mise à disposition. La subvention demandée sert notamment pour acheter les denrées utilisées pour préparer la collation servie aux donneurs.

Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 200 € pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

ATTRIBUE une subvention d'un montant de **200 € à l'Amicale des Donneurs de sang,**

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2026,

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci.

Vote

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **1^{er} juillet 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **1^{er} juillet 2026**

